

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DES MEMBRES EIP-BENIN AVEC LA MINISTRE DE LA JUSTICE DU BENIN

La salle de conférence du Ministère de la Justice a servi du cadre d'échanges entre la Ministre de la Justice Bénin et les membres de l'Association pour l'Ecole Instrument de Paix le Mardi 03 Juillet 2013 à 10 heures.

Etaient présent à cette rencontre :

- **Mr Vincent ADANVOESSI** Président EIP- Bénin
- **Mme Sandra OGOUDARE** Stagiaire EIP-Bénin
- **Mr Wilfried ZOSSOU** Responsable à l'organisation EIP-Bénin
- **Mr HOUNYE AZE** Directeur des Droits de l'Homme/ Ministère de la Justice
- **Mme Rekya MADOUGOU** Ministre de la Justice de la Législation et des Droits de l'Homme.

L'objet de cette rencontre s'est articulé sur deux points à savoir :

- *Apport de solutions pour la mise en œuvre et le suivi des recommandations issues de l'EPU 2012*
- *Accord de partenariat entre le Ministère et l'EIP*

Au cours de cette rencontre, le Président de l'EIP a présenté les membres de la délégation qui étaient présents à cette rencontre et de façon brève, l'historique l'association ses objectifs, ses activités, les domaines d'intervention et les résultats attendus. Lors de sa présentation, le président de l'EIP a profité pour faire le résumé des actions à mener dans le cadre des recommandations acceptées par le Bénin au cours de son deuxième passage à l'EPU. Ensuite il a fait le plaidoyer à Madame la Ministre pour l'élaboration d'un plan méthodologique par son Ministère pour la mise en œuvre des recommandations, dans le souci de la promotion et de la protection des droits de l'homme au Bénin. Il a également rappelé à l'assistance le prochain passage du Bénin devant le CEDAW en Septembre 2012 où l'Etat Béninois présentera son rapport sur la situation des violences faites aux femmes et aux filles qui prend tellement d'ampleur, surtout les conditions de vie des femmes en milieu carcéral.

Pour finir il a suggérer à Madame la Ministre d'établir un partenariat avec l'association pour servir du canal d'informations pour que cette dernière contribue plus efficacement dans la mise en œuvre des activités liées à l'éducation à la promotion et la protection des droits de l'homme au Bénin.

Quand à la Ministre, elle a particulièrement salué la délégation et également agréé les actions concrètes que EIP-Bénin fait sur le terrain dans le domaine de l'éducation, la promotion et la protection des droits de l'homme malgré les ressources relativement limitées ou presque inexistantes.

Dans ces propos elle a mis un accent sur la qualité du débat télévisé du 19 Décembre 2012 réalisé par l'Office des Relations de la Télévision du Bénin (ORTB) sur les recommandations après le passage du Bénin à l'EPU grâce à l'appui financier du PNUD. C'est cela qui a d'ailleurs attiré son attention raison pour laquelle cette audience nous avait été accordée pour mieux échanger sur la question afin de trouver des solutions adéquates.

En conclusion Madame la Ministre adhère à nos conclusions et suggestions et réaffirme son soutien et témoigne de l'engagement à nous soutenir dans nos actions pour la protection des droits de l'homme dans le souci du développement du Bénin tant souhaité.

C'est sur ces mots et sur la satisfaction totale des membres de la délégation de l'Association pour l'Ecole Instrument de Paix (EIP-Bénin) que la rencontre a pris fin aux environs de 12 h 13 mn.

Fait à Cotonou, le 04 Juillet 2013

Les Membres de la délégation EIP-Bénin